

Dossier suivi par :

Téléphone/mail :

Nos références :

**ATTESTATION  
EPISODE ORAGE-GRELE  
COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE**

Je soussigné, Cédric AOUN, Maire de Triel-sur-Seine, atteste avoir été destinataire du Bulletin d'expertise locale d'alerte météorologique transmis par la Préfecture des Yvelines le samedi 27 juin 2026, informant de la mise en place d'une vigilance ORANGE en raison d'un épisode orageux.

Cet orage de grêle a occasionné des dégâts et des conséquences dommageables pour les administrés, touchant notamment leurs habitations et leurs véhicules.

La présente attestation est établie pour permettre aux sinistrés d'appuyer leurs démarches d'indemnisation auprès de leur compagnie d'assurance ou de tout autre organisme compétent.

Fait pour valoir ce que de droit, le 29 juin 2026



**Le Maire**

**Cédric Aoun**